



# Communiqué de Presse de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

## SINTERTECH, un non sens industriel et social !

La FTM CGT dénonce le sort réservé à l'entreprise et aux salariés de SINTERTECH, la seule entreprise de la métallurgie des poudres sur le territoire français.

Les responsables sont connus:

FEDERAL MOGUL, avec son refus de prendre en compte tout le potentiel de croissance du frittage et toute l'implication et les savoir-faire des salariés, qui a détruit SINTERTECH et les a conduits à la situation actuelle. Cette gestion calamiteuse a été poursuivie sous l'aire MORIN, qui :

- n'a même pas essayé de mettre en œuvre le plan de retournement validé par les salariés au moment de la cession,
- s'est accroché à l'entreprise, allant jusqu'à hypothéquer son patrimoine immobilier,

pour s'achever par un retour devant le Tribunal de Commerce pour une procédure de redressement judiciaire.

Les faits préoccupants s'accumulant sur le plan économique, sur le plan des conditions de travail, sur le plan industriel et sur le plan financier avaient conduit la CGT SINTERTECH, avec les salariés, à agir, à interpellier au-delà de l'entreprise auprès du ministère, des services de l'Etat, des institutions depuis de nombreuses années. Ils ont redoublé d'efforts dans la dernière période...

**Les salariés sont restés mobilisés**, démontrant ainsi tout leur **professionnalisme**, durant les six mois d'une procédure de redressement judiciaire malgré leurs incertitudes et leurs craintes, pour satisfaire les clients, rassurer les fournisseurs, et aussi pour valoriser l'entreprise, sa technologie et ses savoir-faire.

Malgré plusieurs dizaines d'industriels, de fonds d'investissements contactés, très peu de déclarations d'intérêt ont été portés à cette entreprise unique et à potentiel. C'est significatif du peu d'intérêt pour la relance de l'activité industrielle dans ce pays, malgré les déclarations officielles et les enjeux colossaux de la transition écologique pour le secteur des transports et au-delà.

Le constat est amer : au bout de 6 mois de procédure, alors que plusieurs dizaines d'industriels, de fonds d'investissements ont été contactés, seule une offre de reprise dite « **globale** » selon le terme d'un Tribunal de Commerce était à l'étude puis retirée.

Certes l'environnement hostile du secteur automobile, avec les incertitudes sur les motorisations du futur qui pèsent sur les moteurs thermiques et ont déjà mis la filière Diesel dans l'impasse, ne constituait pas un cadre propice pour traiter ce dossier. La durée de la procédure et l'absence d'avancées rapides et concrètes sur le dossier ont fait que des clients se sont détournés de SINTERTECH et particulièrement PSA qui nous soutenait « *comme la corde soutient le pendu* ». Il y a pourtant une place pour des pièces frittées innovantes dans la conception des véhicules de demain, nous continuons à l'affirmer, nous ne nous résoudrons jamais à ce qu'elles se fassent sans nous.

La décision va tomber, la période d'observation va être traduite en liquidation judiciaire. L'entreprise SINTERTECH originelle et unique dans le pays, disparaît, comme la métallurgie des poudres en France.

Le Tribunal de Commerce de Grenoble, avec la froideur du code de commerce, constatant le déficit d'offre de reprise et mesurant la défaillance de notre trésorerie a statué.

Cependant, les clients comme RENAULT et même PSA et ses fournisseurs se trouvent démunis. Cela va fragiliser la filière.

Pour la CGT, le rôle des donneurs d'ordres reste très important dans l'avenir de la filière. Il n'est pas concevable que les donneurs d'ordres comme PSA, Renault n'assurent pas un volume de commandes suffisant pour permettre

dans un futur proche la diversification de leur activité. Cette diversification serait le gage de son développement futur.

C'est cette absence de prise en compte de la notion de filière qui manque sur ce dossier comme pour tous les autres.

Dès l'annonce du retrait de l'offre, la CGT a réactivé le groupe d'acteurs qu'elle avait constitué et sollicité depuis plusieurs années (Etat, Régions, Institutionnels,....)

Ainsi, dès le 30 septembre, une reprise des contacts entre le repreneur et certains clients sous l'égide du CIRI a pu avoir lieu. Les salariés et leurs représentants sont cependant soigneusement tenus à l'écart de ces discussions qui les concernent pourtant au premier chef.

A cette heure, l'entreprise SINTERTECH est condamnée. C'est un gâchis industriel, humain, au regard de la qualité du collectif de travail, de la valeur travail, du savoir-faire.

Les clients démunis s'affolent, les financiers qui n'ont rien fait pour cette entreprise unique, commencent à mesurer les conséquences de l'arrêt des productions. SINTERTECH est fournisseur unique sur plusieurs références. Ce manque d'anticipation va leur coûter très cher.

Certainement les clients formuleront des demandes pour une poursuite d'activité, afin d'obtenir leurs produits et pour pouvoir se retourner.

A cette heure, les données sont celles-là.

La démarche de la CGT, après être allée au bout d'un processus d'échange, est de **laisser la décision aux salariés et de respecter leur choix**. Il revient aux acteurs permanents de l'entreprise, auxquels nous avons essayé d'apporter toutes les informations disponibles pour un choix pleinement éclairé, d'être les décideurs finaux !

Montreuil, le 15 Octobre 2019